

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

1. Missions du chef d'établissement, Missions des professeurs, Missions des parents

De plus en plus, les professeurs sont obligés de gérer des problèmes graves dépassant le cadre de leurs compétences (chef d'établissement parfois absent) ; solitude des professeurs ; Pourrissement de situations conflictuelles gérées trop tardivement.

Outre leur rôle de "transmetteurs de connaissances", les professeurs se voient obligés de jouer le rôle d'assistante sociale

Culture familiale en rupture avec la culture scolaire

2. Le règlement intérieur, les sanctions

Absence de structures pour les élèves difficiles : perturbateurs de cours, absence de motivation... : problème du collège unique

Inefficacité des sanctions, impression d'impunité ; règlement intérieur prévoyant une exclusion temporaire de l'élève déficient (travail ou comportement) jamais respecté

3. Le travail des élèves

Manque de motivation, attitude consumériste

Manque d'autonomie, passivité : des élèves qui se sentent bien dans un collège où il fait bon vivre mais qui refusent de s'engager dans le travail

4. Rapport nombre d'heures de cours / Contenu des programmes

Baisse au fil des années du nombre d'heures de cours dans certaines disciplines fondamentales (français) pour un programme inchangé et des lacunes à l'arrivée grandissantes

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Le collège doit dispenser une culture de base mais proposer aussi des voies à option choisies par les élèves.

Options suggérées :

Option artistique (arts plastiques, éducation musicale, théâtre)

Option technologique (informatique, automatisme)

Option professionnelle (projets, stages en entreprise)

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Donner des habitudes de travail personnel dès l'école élémentaire, avec une progression jusqu'en 6^{ème}
- Revaloriser le brevet des collèges, donner du sens à l'examen par rapport à l'orientation en seconde, qu'il devienne une condition nécessaire mais non suffisante du passage en seconde
- Développer la notion de MERITE : le passage dans la classe supérieure doit se mériter, sinon redoublement ; valoriser les bons élèves, stimuler l'émulation pour inverser la tendance d'"attrait vers le bas"
- Pédagogie :
 - Développer le travail en séquences pour donner du sens à l'enseignement et toujours informer les élèves des objectifs poursuivis
 - Favoriser les dispositifs interdisciplinaires (IDD en collège) en les incluant dans la formation initiale des acteurs du système éducatif (enseignants mais aussi chefs d'établissement...)
- Collège unique pour assurer à tous le même socle de connaissances communes avec possibilité d'orientation après le cycle central
- Création de petites structures d'accueil pour
 - remises à niveau à différents paliers : avant l'entrée au CE1, avant l'entrée en 6^{ème}.
 - accompagnement par des "professeurs – éducateurs - psychologues" des élèves en difficulté scolaire - mais n'ayant pas de déficit intellectuel - et en souffrance psychologique, donc perturbateurs, en vue de les recadrer : internat ? avec passerelle pour réintégrer le système
- Adapter les programmes : sans diminuer les exigences, tenter de les rapprocher de la culture des jeunes d'aujourd'hui

10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

- Information dès la 4^{ème} sur les formations post 3^{ème}, le cycle 4^{ème}-3^{ème} devient un cycle d'orientation, tout comme il est un cycle pour le contrôle continu du brevet des collèges.
- **Le rôle du COP** autre que celui du Professeur Principal : rôle de Psychologue si besoin est, Psychotechnicien pour apporter des éclaircissements sur les capacités des élèves n'apparaissant pas forcément dans les résultats scolaires.
- **Décision d'orientation** prise en Conseil de Classe présidé par le chef d'établissement ; en cas de désaccord, examen d'appel puis décision définitive par une Commission d'Appel du Bassin de Formation.
- Pour les élèves en recherche d'orientation ou avec un projet professionnel : **multiplication des stages en entreprise** (ou en LP) :
 - les mercredis matins : une entreprise ou un LP pendant 6 semaines (stage de découverte des métiers de l'entreprise, des formations du LP)
 - pour les volontaires, stages pendant les vacances scolaires (3 X 1 semaine par année scolaire)
- Combler le fossé qui sépare la formation dispensée dans les LP, LEGT et les entreprises :
 - Intervention des professeurs dans la formation continue de l'entreprise et intervention des formateurs des entreprises en Technologie dans les collèges, LP et LEGT
 - Mener une grande campagne de revalorisation des formations techniques auprès des parents, des enseignants et des élèves – filles en particulier
 - Augmenter le nombre de passerelles entre LP et LEGT, voire en créer de nouvelles entre secteurs tertiaires et secteurs industriels et inversement (les niveaux d'enseignement général sont quasiment identiques).

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Mots clés : IUFM, recrutement, carrière

La pratique de terrain mérite davantage de place dans la formation et le recrutement des enseignants. La formation à l'IUFM devrait alterner théorie et apprentissage dès la 1^{ère} année. Des formations sur le terrain avant le concours semblent indispensables pour :

- d'une part permettre au futur enseignant de mieux se rendre compte des réalités du métier ;
- d'autre part mettre en avant les aptitudes du candidat au métier.

Les 2 phases de recrutement devraient être pondérées et donner ainsi plus de poids aux pratiques de terrain dans la sélection.

Si le mérite des enseignants doit être pris en compte dans la gestion des carrières, il ne peut être évalué que par des IPR.

Des inspections plus fréquentes sont à souhaiter, pour voir le mérite de certains davantage récompensé.

Les éventuelles difficultés qui peuvent être alors décelées ne doivent pas faire l'objet d'un rapport sanction qui ne permet pas d'y faire face.

Une aide aux enseignants en difficulté doit être apportée, en collaboration avec les IPR et les organismes de formation, de façon à ne pas pénaliser la carrière et la motivation de certains.

Les notes administratives ne devraient pas être bornées.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Un collège pour tous, avec, à la sortie, les mêmes acquis fondamentaux et une connaissance des métiers, des outils et des machines d'aujourd'hui sanctionnés par un contrôle continu et un brevet transformé et réévalué.

2 Défense et amélioration des dispositifs qui ont fait leurs preuves ou qui les feront si on leur redonne plus d'importance et si on évite les dérives par mesure de facilité : IDD au collège.

3 Défense des IUFM et professionnalisation dès la 1^{ère} année. Articulation renforcée entre formation initiale et formation continue